

# FINALE REGIONALE INTERCLUBS T.C. LIGUE AURA

FINALE REGIONALE INTERCLUBS T.C. LIGUE Auvergne-Rhône-Alpes		
Animation	Samedi 14 novembre 2020	Bassin 25m
	Toutes Catégories	Villefranche / Saône
Date limite des engagements Mardi 10 novembre 2020		

Date : Samedi 14 Novembre 2020

Catégorie : Toutes

Organisation :

**1 nageur ne peut participer qu'à 1 seule équipe quel que soit le niveau**

Bassin : 25m - 8 lignes - chronométrage automatique

Programme : 2 réunions

Horaires : 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> réunion Samedi 14 novembre 2020 : 07H30/09H30 et 13H30/15H15

Lieu : Centre Nautique Saint Exupéry 535 Avenue Saint Exupéry 69400 Villefranche

**Port du Bonnet de bain Obligatoire**

Liste des équipes qualifiées en annexe.

Echauffements : 10 Nageurs Maximum par ligne.

Premier groupe 07H45 à 08H15/13H30 à 14H00

NC Sorbiers Dames L1, ACF Dames L2, Bourg en Bresse D L3, Oyonnax D L4 CSBJ M L5, USSE M L6, Grenoble Alp 38 Equipe2M L7 et AC Seyssinet L8

Deuxième groupe 08H15 à 08H45/14H00 à 14H30

RCBD D L1, Villeurbanne D L2, Lyon Natation L3, St Etienne D L4, NDVB M L5, RCBD M L6, Villeurbanne M L7, SEN M L8

Troisième Groupe 08H45 à 09H15 /14H30 a 15H00

NDVB D L1, Grenoble Alp 38 D L3, D Annecy D L4, D Annecy M L5, Lyon Natation M L7, Grenoble Alp 38 M L8

### Obligations COVID 19

: Des dispositions particulières sont prises pour cette compétition :

**Pas de public autorisé. Accès aux vestiaires après évacuation des équipes précédentes.**

**Utilisation de sacs pour les affaires personnelles même au départ des courses**

**Chaque nageur devra avoir un sac plastique hermétique (sac congélation) marqué à son nom pour déposer son masque pendant les courses**

**Une zone d'équipe sera attribuée à chaque club dans l'établissement. Regroupement des nageurs en privilégiant cette position.**

**Port du masque obligatoire hors des périodes d'échauffement, de course et de récupération**

**Echauffement 30', évacuation comprise avec retour vers sa zone de club. Chaque club se verra attribuer une ligne d'échauffement par équipe lors de celui-ci**

**Pas de chambre d'appel, présentation sur la ligne de départ au moment de sa série**

**Circuit strict pour aller au départ, sortir après la course et aller au bassin de récupération sans possibilité de contact avec l'entraîneur à ce moment. Le bassin de récupération sera utilisable pendant 15' après votre série seulement.**

**Pas de défilé de présentation**

**Les résultats seront disponibles sur le Live uniquement, pas d'affichage**

**Toutes ces mesures ont pour intérêt d'éviter les contacts ou attroupements, nous sommes conscients des difficultés que cela pose mais nous comptons sur tous, officiels, nageurs et entraîneurs pour nous aider dans leur application.**

Samedi 14 novembre 2020	
<u>1<sup>ère</sup> réunion 7H30-9H30</u>	<u>2<sup>ème</sup> réunion 13H30-15H15</u>
10x50 NL Dames	4 x 200 NL Messieurs
10x50 NL Messieurs	200 Dos Dames
100 Dos Dames	100 Dos Messieurs
200 Dos Messieurs	200 Brasse Dames
100 Brasse Dames	100 Brasse Messieurs
200 Brasse Messieurs	400 NL Dames
100 NL Dames	100 NL Messieurs
400 NL Messieurs	200 Papillon Dames
100 Papillon Dames	100 Papillon Messieurs
200 Papillon Messieurs	200 4N Dames
100 4N Dames	100 4N Messieurs
200 4N Messieurs	<b>Pause 15'</b>
<b>Pause 15'</b>	4 x 100 4N Dames
4 x 200 NL Dames	4 x 100 4N Messieurs

#### **MODE DE PARTICIPATION**

- Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 nage libre. Lorsque les titulaires du relais 10 x 50 nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.
- En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

**LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION - Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON**

**ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr**

**<http://auvergnerhonealpes-natation.fr/>**

**Tél : 04.78.83.13.99**



**La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes**

**Crédit Mutuel**  
*la banque à qui parler*

**arena**

**TOSHIBA**  
*Leading Innovation >>>*

- Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.
- En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés.
- Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant à la grille du collectif national 18 ans pour les filles et du collectif National 19 ans pour les garçons.

➤ **Classement des équipes :**

Seules les équipes qui ne respectent pas les critères de participation ne peuvent être classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances, des membres non disqualifiés de l'équipe seront valides et enregistrées.

Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages, 4 x 200 m nage libre) servira à départager les équipes.

"Pour les championnats interclubs départementaux et régionaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs étrangers hors UE et/ou citoyens de l'UE, ressortissants d'un autre Etat membre qui ne résident pas depuis au moins 12 mois sur le territoire français où ils pratiquent la Natation Course. Cette limitation s'applique à tous ces nageurs étrangers ayant réalisé lors des 4 dernières années (depuis 2017) une performance supérieure ou égale à 1000 points sur la table de cotation FÉDÉRALE. Le contrôle de ce dispositif sera opéré du 12 au 30 novembre 2020. Il conviendra pour tout nageur étranger identifié lors de ce contrôle d'apporter la preuve de sa résidence en France depuis le 7 novembre 2019 (liste de doc à définir)

A cette disposition s'ajoute l'impossibilité, pour chaque équipe masculine ou féminine de club d'inscrire dans sa composition plus de deux nageurs français transférés du 31 mars 2020 au 6 novembre 2020, inscrits sur les listes de Haut-Niveau, dès la liste Espoirs.

Toute équipe constatée en infraction de ces règlements sera déclassée à 0 point. "

**" Le classement national des Interclubs Toutes Catégories sera publié première quinzaine de décembre dans son intégralité, sous réserve que toutes les vérifications inhérentes à la présence d'étrangers dans les équipes soient menées à bien. Toute compétition remontée sur le serveur fédéral après le 16 novembre 2020 minuit ne sera pas prise en considération, sans aucun recours possible. Les réclamations sont à adresser à [reclamation.natation@ffnatation.fr](mailto:reclamation.natation@ffnatation.fr) jusqu'au 23 novembre inclus"**

## **DISPOSITIONS PARTICULIERES**

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national.

### **La ligue fixe :**

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région et toutes les épreuves doivent être nagées.

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION - Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON

ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr

<http://auvergnerhonealpes-natation.fr/>

Tél : 04.78.83.13.99



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**Crédit Mutuel**  
la banque à qui parler



**TOSHIBA**  
Leading Innovation >>>

**Précision :** la notion "d'épreuve nagée" signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

**Exemples :**

1. Un nageur respecte la distance, mais pas le style (exemple : 200m nage libre au lieu de 200m papillon) : l'épreuve n'a pas été nagée.
2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : l'épreuve n'a pas été nagée.
3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, l'épreuve est considérée comme nagée même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).
4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : l'épreuve n'a pas été nagée.
5. Deuxième faux départ (cas n° 1) - Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui l'épreuve n'a pas été nagée.
6. Deuxième faux départ (cas n° 2) - Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : l'épreuve a été nagée.
7. Deuxième faux départ (cas n° 3) - Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : l'épreuve n'a pas été nagée.

**Rappel :** le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

**OFFICIELS :**

**Les clubs de l'Ain , du Rhône, de la Loire** ont l'obligation de fournir au moins 1 officiel par équipes engagées , sous peine d'application stricte de la pénalité à savoir 60€ / réunion et officiel manquant.

**ENGAGEMENT :**

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application EXTRANAT avant le :

**Mardi 10 novembre 2020 à 23H59.**

**La composition provisoire des relais doit être saisie sur EXTRANAT. Pour un bon fonctionnement d'extranat et pour la saisie des relais merci d'utiliser le navigateur Mozilla Firefox**

Le règlement financier des engagements doit être fait **uniquement par Carte Bleue** et devra parvenir pour le **jeudi 12 Novembre 2020** délai de rigueur, sous peine du retrait des engagements du club. **55€/équipe**.

➤ **Récompenses :**

Les équipes « Dames » et « Messieurs » classées premières recevront chacune une coupe et une médaille par nageur. Les équipes Dames et Messieurs classées 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> recevront une Coupe

**Exceptionnellement les classements seront établis avec tous les résultats des différentes poules départementales et régionale. La remise des récompenses aura lieu lors des Championnats de Ligue Hiver à Clermont Ferrand**

**LA REGLE DE 2 DEPARTS PAR COURSE SERA APPLIQUEE.**

**Attention :** Depuis la saison 2018-2019 plus aucun programme est distribué au bord du bassin. Les clubs peuvent le récupérer sur le site de la Ligue (<https://abcnatation.fr/sc/17000001>) le lendemain de la fermeture d'Extranat ou sur le Live FFN.

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION - Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON

ligueauvergnehonealpes.natation@orange.fr

<http://auvergnehonealpes-natation.fr/>

Tél : 04.78.83.13.99



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**Crédit Mutuel**  
la banque à qui parler

**arena**

**TOSHIBA**  
Leading Innovation >>>